

Morneau, Josée

De: Dubois, Véronique
Envoyé: 28 octobre 2015 14:17
À: ACEFQ (Me Denis Falardeau); Fraser, Éric
Cc: Greffe
Objet: R-3927-2015 - argumentations finales

Chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la lettre de l'avocat de l'ACEFQ requérant un délai jusqu'à demain, 29 octobre 2015, pour le dépôt de son argumentation finale dans le dossier mentionné en titre.

Eu égard aux motifs invoqués, la Régie proroge le délai pour le dépôt de l'argumentation écrite finale de l'ACEFQ jusqu'à **12h, le 29 octobre 2015**. Hydro-Québec pourra répliquer à cette argumentation d'ici **12h, le 2 novembre 2015**.

Salutations.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
(514) 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

Régie
de l'énergie

Québec 

Devez-vous

vraiment imprimer ce courriel?



Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont attachés peuvent contenir de l'information confidentielle; ils s'adressent exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont attachés.